

La Condition des soies s'ouvre au public pendant la Biennale

Découverte. La Condition des soies s'ouvre gratuitement au public du 14 au 30 mars, du lundi au vendredi de 14 à 18 heures, avec une nocturne le samedi jusqu'à 21 heures. Deux visites commentées sont proposées chaque jour.

Actuellement, les façades de la Condition des soies sont totalement dissimulées sous des bâches. De loin, on entend les bruits inhérents à tout chantier. En levant les yeux, on aperçoit même la flèche d'une grue.

Réhabilité par le groupe Créquy, le bâtiment, autrefois dédié au pesage des ballots de précieux tissus, accueillera, d'ici 2014, 26 appartements de haut standing.

Une exposition intitulée « Sous la peau »

À l'occasion de la Biennale internationale de design, Créquy a souhaité ouvrir ce chantier d'exception au public. Mais Biennale oblige, le groupe a décidé d'en faire un lieu d'exposition de neuf créateurs : designers, photographes, peintres. Une exposition intitulée Sous la peau, la Condition des

Neuf créateurs

Le temps de la Biennale, le bâtiment se transforme un lieu d'exposition avec neuf créateurs : designers, photographes, peintres.

soies étant en pleine mue. Et Henry-Pierre Marsal, commissaire d'exposition, d'expliquer la démarche, lui qui passe sa vie sur les chantiers : « Je suis architecte d'intérieur et j'ai refait le siège du groupe Créquy à Lyon. Il y a environ six semaines, j'ai visité cette Condition des soies et je suis tombé sous le charme de ce chantier.

Ce bâtiment est comme un phénix qui renaît de ses cendres et il me paraissait important de le rendre aux Stéphanois pendant quinze jours ».

L'idée est de faire entrer l'art là où on ne l'attend pas. « Certes, le bâtiment est écorché, les murs sont lépreux, le temps y a laissé ses empreintes mais c'est un bâtiment en devenir, en



attente d'une nouvelle peau. On a donc décidé de "tricoter" une exposition en présentant des œuvres en rapport avec cette thématique. Avec une économie de moyens, une dose d'humour et un peu de technologie, nous innovons, détournons et faisons dialoguer le lieu, les œuvres et des meubles créés pour les deux semaines de l'exposition ».

Dix meubles, imaginés à partir de matériaux récupérés dans les bennes du chantier, permettront ainsi au public de se poser. L'art devient accessible que l'on peut toucher et manipuler. En déambulant dans 300 m² de chantier, on pourra découvrir

tour à tour le travail d'artistes venus d'horizons différents.

Frédéric Rabasté, sculpteur plasticien, présente un cœur rose en fil de fer barbelé, comme un cœur qui bat au sein de ce bâtiment. Emmanuel Berry, photographe, expose ses portraits de coques, coquilles et coquillages aux rondeurs, chairs et raffinement lisses. David Morel, plasticien, fait "exploser" le lieu tandis que Frédéric Delangle présente ses grands formats de coïts, ges-

tuelles figées d'une scène d'amour. Sur de grandes affiches, collées à même les murs ou sur le sol, Romain Chambodut et Julien Malabry donnent leur vision du Kosovo, pays en reconstruction après de longues années de conflit. Enfin, Emeric Mouillot, designer graphique, s'est emparé de l'essence même du bâtiment, pour en faire des pochoirs en hommage au décorum des grands salons. Et pour finir, Hugo Dessalces mettra en lumière le lieu. ■



■ Emeric Mouillot, designer graphique, s'est emparé de l'essence même du bâtiment pour en faire des pochoirs.

Pratique L'exposition est ouverte gratuitement du 14 au 30 mars de 14 heures à 18 heures ; nocturne les samedis jusqu'à 21 heures.
La Condition des soies : 21 rue d'Arcole, Saint-Étienne.
www.facebook.com/BiennaleOff2013



■ Un lustre monumental en pots de peinture surplombera l'escalier protégé.

22 appartements vendus

Construite en 1910 par la famille Lamaizière, inoccupée pendant plus de 17 ans puis rachetée par le groupe Créquy, la Condition des soies est aujourd'hui en travaux. Des travaux qui devraient s'achever début 2014 et qui visent à faire de cet immeuble de prestige un ensemble de d'appartements de haut standing. Avec ses façades, sa toiture et son escalier protégés, la Condi-

tion des soies sera le premier monument historique labellisé BBC de France. Et Oualid Sahtout, chargé de communication, de préciser : « La commercialisation est un succès. Nous avons commercialisé 22 appartements sur les 26 prévus initialement. Avec un prix de vente avoisinant les 4 000 €/m², nous ne pensions pas rencontrer une telle performance commerciale,

sachant que le prix moyen du mètre carré d'un appartement à Saint-Étienne est de 1 700 € dans l'ancien et de 2 500 € dans le neuf. Nous avons donc pour projet de modifier notre cahier des charges qui proposait 26 appartements et 300 m² de bureaux. Nous allons réduire la surface de bureaux à 100 m² pour proposer 4 appartements supplémentaires ».



■ La réhabilitation d'un bâtiment de prestige telle que la Condition des soies implique des travaux d'envergure.